



**Intervention de Marisol Touraine**  
**Ministre des Affaires sociales et de la Santé**  
**Conférence de presse**  
**Lancement de la campagne de communication sages-femmes**  
Mercredi 22 juin 2016

---

Mesdames, messieurs,

L'excellence de notre système de santé, nous la devons avant tout à la richesse de ses professionnels. Notre système est pluriel, divers, évolutif, imaginatif. Il regroupe une multitude d'acteurs, tous bien connus des Français, mais dont les missions ne sont pas toujours clairement identifiées. Chacun de nos concitoyens sait, par exemple, quand et pourquoi consulter un médecin ou un infirmier. Ils sont peu nombreux – trop peu nombreux -, à l'inverse, à connaître l'étendue des compétences des sages-femmes. Ils savent évidemment leur rôle essentiel dans le suivi de la maternité et l'accouchement. Ils savent moins, en revanche, ce qu'elles peuvent apporter en dehors de cette période. Ils ignorent aussi souvent que les sages-femmes sont une profession médicale, tout comme les médecins et les chirurgiens-dentistes.

C'est tout l'enjeu de la campagne de communication que je lance aujourd'hui : faire connaître l'ampleur et la diversité des missions des sages-femmes. Faire connaître leur place dans les politiques de prévention et d'éducation thérapeutique, je pense par exemple aux infections sexuellement transmissibles et aux addictions. Faire connaître leurs compétences en matière de suivi gynécologique. Faire connaître la diversité de leurs lieux d'exercice : maternités, cabinets libéraux, maisons de santé pluridisciplinaires, services de protection maternelle et infantile (PMI), centres de planification ou d'éducation familiale (CPEF) et, depuis 2015, les maisons de naissance, dont j'ai permis l'expérimentation.

Cette campagne de communication vient aussi marquer l'aboutissement d'un long processus visant à renforcer la place et le rôle des sages-femmes dans notre système de santé. Et je salue leur présence à mes côtés ce matin.

**1. Et c'est par là que je voudrais commencer. Depuis 2012, un long chemin a été parcouru pour la profession de sage-femme.**

**J'avais fixé 3 grandes priorités :** renforcer l'identité médicale des sages-femmes, étendre leurs compétences auprès des femmes en bonne santé et sensibiliser les patientes sur l'étendue de leurs missions.

*Seul le prononcé fait foi*

**J'ai d'abord pris des mesures fortes pour renforcer leur identité médicale à l'hôpital.** Avec le statut médical des sages-femmes des hôpitaux au sein de la fonction publique hospitalière, j'ai assumé de faire bouger les lignes et d'améliorer leur déroulement de carrière. Le statut de sages-femmes coordonnatrices a permis quant à lui de mieux valoriser la diversité des responsabilités exercées au sein de l'hôpital, je pense aux sages-femmes collaboratrices du chef de pôle ou aux responsables d'unités physiologiques. J'ai également fait le choix de supprimer la hiérarchie directe des directeurs de soins et renforcé la représentation des sages-femmes hospitalières et des étudiants en commission médicale d'établissement (CME).

**Renforcer l'identité médicale de la profession c'est aussi donner aux étudiants en maïeutique le même statut que les étudiants en médecine, pharmacie et odontologie.** C'est pourquoi, à compter de la rentrée prochaine, les étudiants seront des agents publics dès leur 4<sup>ème</sup> année et rémunérés comme tels. Par ailleurs, la grande conférence de la santé qui s'est tenue en février dernier a ouvert un parcours d'excellence pour les sages-femmes qui feront le choix de l'enseignement et de la recherche. Un corps d'enseignants-chercheurs en maïeutique sera prochainement créé pour reconnaître ce parcours professionnel.

**Mieux reconnaître l'identité des sages-femmes, c'est enfin améliorer leurs rémunérations.** C'est ce que nous avons fait, tant à l'hôpital, avec une grille indiciaire rénovée, qu'en libéral, avec la possibilité pour les sages-femmes de facturer leurs actes médicaux comme les médecins.

**Ma deuxième priorité fut d'étendre les compétences des sages-femmes : là encore, j'ai tenu mes engagements.** Et je veux insister sur un point qui me semble essentiel : élargir les compétences des sages-femmes ce n'est pas seulement mieux reconnaître leurs compétences et leur rôle. C'est aussi et surtout favoriser l'accès aux soins des Français. C'est pour renforcer l'accès à l'IVG de nos concitoyennes que j'ai permis aux sages-femmes de réaliser les IVG médicamenteuses. C'est pour lutter contre la recrudescence des maladies infectieuses du nouveau-né comme la rougeole que j'ai permis aux sages-femmes de vacciner l'entourage du nouveau-né, comme le recommandait le Haut Conseil de la santé publique.

Renforcement de l'identité médicale, élargissement des compétences : des engagements ont été pris, ils ont été tenus. Je les ai tenus pour les sages-femmes, qui attendaient que leur métier soit mieux reconnu. Je les ai tenus pour les Français, qui attendent que les pratiques médicales évoluent pour améliorer leur prise en charge et renforcer leur accès aux soins.

**2. Une fois ces mesures prises, il faut les faire connaître aux Français. C'est là ma troisième priorité : mieux informer nos concitoyens sur la profession de sage-femme. C'est l'objectif de cette campagne de communication.**

**C'est une campagne profondément innovante.** Par sa méthode, d'abord : celle de la co-construction. Nous l'avons imaginée, dessinée et construite main dans la main avec les sages-femmes elles-mêmes, parce qu'il n'y a rien de tel que l'expérience du terrain. Innovante, cette campagne l'est aussi par son objet : mettre en lumière ce qui reste trop souvent dans l'ombre, donner de la visibilité aux missions moins connues des sages-

femmes. Cette campagne innove aussi parce qu'elle définit une cible prioritaire : les jeunes femmes, pour les informer sur le rôle des sages-femmes en matière d'éducation sexuelle, de contraception, de prévention des infections sexuellement transmissibles et de vaccination. Et puis, nous innovons enfin dans nos outils de communication, parce que la réalité, c'est que l'on atteint mieux les jeunes en passant par Facebook, Twitter et Instagram que par un affichage classique. Les réseaux sociaux seront donc pleinement investis. Un **hashtag** a été créé : **#Sagesfemmes**. Des partenariats ont été mis en place avec les magazines féminins en ligne Madmoiselle et Aufeminin. Des **bannières** seront diffusées pour délivrer directement nos messages sur de nombreux sites féminins et sur des sites de medias généralistes. Vous en voyez ici un exemple.

Cette campagne invitera les Françaises et les Français à consulter une information précise et complète sur le **site internet du ministère**. Un **grand dossier** est d'ores et déjà disponible. Une **infographie** « le saviez-vous ? » permettra par ailleurs de répondre aux questions les plus fréquentes que se posent les femmes sur les compétences des sages-femmes, leurs tarifs ou encore la nature de leur formation. **Des témoignages** de patientes et **des interviews** de sages-femmes elles-mêmes permettront aux femmes de mieux s'approprier l'information. Par ailleurs, **une vidéo micro trottoir** sur le thème « Qui prend soin de la santé des femmes ? » sera diffusée sur notre site et relayée sur les réseaux sociaux. Nous allons tout de suite la découvrir.

Bien évidemment, cette campagne ne se limitera pas au web. **Les supports plus traditionnels** seront mis à profit : vous voyez ici **une affiche** et **des dépliants** qui permettront de diffuser très largement une information claire.

Mesdames, messieurs,

Notre système de santé est fort de la synergie entre ses professionnels. Mon ambition, c'est de la renforcer encore, en donnant à chacun de ses acteurs les moyens d'exercer sa profession et de s'épanouir. Cette ambition, je la porte pour les professionnels qui doivent être reconnus. Je la porte aussi pour les patients.

Une profession de sages-femmes reconnue, modernisée, médiatisée, c'est un système de santé plus performant et des Français mieux protégés. Cette réalité, nous allons la porter devant les Français avec cette campagne de communication.  
Je vous remercie.